

---

Adresse des membres du comité de surveillance de la commune de Brest (Finistère) félicitant la Convention pour avoir sauvé la patrie, lors de la séance du 21 thermidor an II (8 août 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse des membres du comité de surveillance de la commune de Brest (Finistère) félicitant la Convention pour avoir sauvé la patrie, lors de la séance du 21 thermidor an II (8 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. p. 332;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1985\\_num\\_94\\_1\\_22986\\_t1\\_0332\\_0000\\_7](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_22986_t1_0332_0000_7)

---

Fichier pdf généré le 09/07/2021

que d'un peuple de frères, réunis autour des fondateurs de la liberté, comme des enfans autour de leur père.

Nous avons juré l'unité et l'indivisibilité de cette République, la première du monde; nous avons juré, comme nos braves frères de Paris, de nous rallier sans cesse au centre commun, à la Convention nationale; nous venons de réitérer les sermens sacrés, avec les vrais sans-culottes de Douai, réunis autour de l'arbre de la liberté; ils seront gravés dans nos cœurs jusqu'à la mort.

H. FAUVEL, BOILEU, CASTILLE, DONDEAU (*comm<sup>re</sup> nat.*), DEWENNE.

h'

[*Le tribunal criminel du départ<sup>1</sup> des Vosges à la Conv.; Mirecourt, 16 therm. II*](1).

Représentans du peuple,

Un nouveau Catilina méditait la perte de la République; une profonde hypocrisie nourrissait son crime, et c'est pour ainsi dire au nom de la vertu qu'il cherchait à égorger sa patrie.

Grâces mille fois soient rendues à votre surveillance et à votre courage! Le plus dangereux des traîtres a été découvert et déjà il est précipité dans le néant avec tous ceux qui devaient partager avec lui l'horreur de la conjuration. Jamais, non jamais, l'explosion de la foudre nationale ne fut plus prompte ni plus majestueuse: c'est ainsi que la liberté exprime sa colère et son courage, quand elle rompt tout-à-coup les digues qui la comprimaient.

Et vous, conspirateurs de tous les partis, qui, dans vos projets insensés et barbares, avez conçu le fol espoir d'anéantir la République, fixez un instant vos regards sur les monstres que la vengeance nationale vient de frapper. Hier ils étaient menaçans, la terreur les précédait, les accompagnait; aujourd'hui les vers rongent leurs cadavres.

Vivent la liberté, l'égalité, la République une et indivisible, périssent tous les tyrans.

DIEUDONNÉ, DROUOT, MALTRIS, JEANDIDIER, FOURNIER (*accus<sup>r</sup> public*).

i'

[*Les membres composant le c. de surv. de la comm. de Vesoul*(2) à la Conv.; Vesoul, 15 therm. II](3).

Citoyens législateurs,

Un monstre que l'enfer enfante dans sa fureur, longtemps caché sous le masque trompeur de patriote vertueux, a voulu nous faire perdre en un instant cinq années de révolution employées à conquérir la liberté, mais, grâces soient rendues à votre généreux dévouement, à

vostra union, à votre courage, les mesures rigoureuses que vous avez employé ont déjoué le complot le plus infernal; le tyran et grand nombre de ses complices ont déjà purgé le sol de la liberté.

Mais, s'il en est encore de ces ennemis du peuple qui, sous les dehors d'amis de la patrie, cachent encore le poison de la tyrannie que les despotes coalisés cherchent à répandre, il faut les démasquer, il faut qu'ils périssent. Vous voulez sauver la liberté, hé bien il ne suffit pas de faire tomber la tête des conspirateurs, il faut que tous leurs complices subissent le même sort, il faut épouvanter le criminel audacieux qui oseroit attoucher à l'arche sainte de notre constitution.

Pour nous, citoyens représentans, déjà mille fois nous avons juré de mourir pour maintenir notre liberté; nous le renouvelons entre vos mains, ce serment sacré, et nous jurons encore de n'écouter jamais d'autres intérêts que ceux du peuple et de n'avoir d'autres ralliements que la Convention nationale. Vive la République! Vive la Convention!

DOMICELLY (*présid.*), PICQUET, PETIT, GUILLEREY [et une signature illisible].

j'

[*Les membres du c. de surveillance de la comm. de Brest*(1) à la Conv.; Brest, 14 therm. II](2).

Citoyens représentans,

Haine éternelle et profonde à tous les tyrans, à toutes les tyrannies, attachement et fidélité aux principes sacrés de l'égalité, de la justice et de la liberté! Guerre à mort aux traîtres, aux conspirateurs, aux perfides corrupteurs de la morale!... Nous sommes frères, nous sommes républicains; nous ne les violerons jamais, et nous venons de les répéter avec transport, en présence du c[itoyen] Prieur de la Marne.

Encore une fois, vous avez sauvé la patrie; vous avez frappé les ambitieux, les hypocrites, les Cromwel; vous avez déployé le courage de la vertu, tandis que les conspirateurs montraient la férocité du crime et du désespoir. Les perfides! Comme ils nous avoient trompé!...

Ils ne sont plus; leurs noms seront désormais répétés avec horreur. Citoyens, nous applaudissons à vos efforts, à vos succès: continuez, anéantissez les factions, et bientôt nous n'aurons plus à vaincre que des esclaves et des rois.

J. BAROUX, MOREAU, CASQUIER, MACON, Félix NOUVEL, MORIERS, BRANDIN, LE BARR fils, DESSIERIER j<sup>e</sup>, JAMES, LE GALL, LE FOURNIER, V. VIEL, LESUEUR.

(1) C 313, pl. 1245, p. 22. Mentionné par *J. Fr.*, n<sup>o</sup> 683.

(2) Haute-Saône.

(3) C 313, pl. 1245, p. 28.

(1) Finistère.

(2) C 313, pl. 1245, p. 20. Mentionné par *B<sup>in</sup>*, 29 therm. (2<sup>e</sup> suppl<sup>1</sup>); *J. Paris*, n<sup>o</sup> 586.